



191986 - Le défunt a laissé trois femmes, un fils et une fille

question

Un époux meurt en laissant trois épouses dont la première a un fils et la deuxième une fille tandis que la troisième n'a pas eu d'enfants. Comment répartir entre eux la succession qui s'élève à 1000 dollars?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Quand un mari meurt en laissant trois épouses, un fils et une fille, sa succession doit être répartie comme suit: les épouses héritent le huitième qu'elle doivent se partager équitablement à cause de la présence d'une descendance qui hérite conformément à la parole du Très haut: **Voici ce qu'Allah vous enjoint au sujet de vos enfants: au fils, une part équivalente à celle de deux filles. S'il n'y a que des filles, même plus de deux, à elles alors deux tiers de ce que le défunt laisse. Et s'il n'y en a qu'une, à elle alors la moitié. Quant aux père et mère du défunt, à chacun d'eux le sixième de ce qu'il laisse, s'il a un enfant. S'il n'a pas d'enfant et que ses père et mère héritent de lui, à sa mère alors le tiers. Mais s'il a des frères, à la mère alors le sixième, après exécution du testament qu'il aurait fait ou paiement d'une dette. De vos ascendants ou descendants, vous ne savez pas qui est plus près de vous en utilité. Ceci est un ordre obligatoire de la part d'Allah, car Allah est, certes, Omniscient et Sage.** (Coran,4:11). Son fils et sa filles prennent le reste, le mâle recevant le double de la part de la femelle conformément à la parole du Très haut: **Voici ce qu'Allah vous enjoint au sujet de vos enfants: au fils, une part équivalente à celle de deux filles** (Coran,4:11).

Aussi, la succession doit elle être divisée en 24 parties dont une pour chaque épouse, quatorze pour le fils et sept pour la fille, ce qui donne approximativement ceci:

41,17 dollars pour chaque épouse



583,5 dollars pour le fils

291,7 dollars pour la fille

Allah Très haut le sait mieux.